



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

## frais médicaux et chirurgicaux

Question écrite n° 33258

### Texte de la question

M. Jean Rigaud attire l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur l'inquiétude des insuffisants rénaux suite aux récentes propositions d'économie de la caisse d'assurance maladie, en particulier celles qui concernent le traitement de l'insuffisance rénale par dialyse. La CNAM annonce dans ce domaine deux milliards d'économie sur quatre ans, alors que le nombre des dialysés est mal connu en France et que le nombre de patients insuffisants rénaux augmente actuellement de 5 à 6 % par an. Il lui demande si elle n'envisage pas en priorité de mener de réelles enquêtes statistiques pour mettre en place rapidement un registre recensant les malades insuffisants rénaux, permettant de quantifier les coûts réels des traitements, de définir les dérives et les abus éventuels.

### Texte de la réponse

Le Gouvernement travaille depuis plusieurs mois à la réforme des modalités d'organisation et de financement de la dialyse, dans la perspective d'amélioration globale de la prise en charge. Ce travail associe les partenaires concernées et, au premier chef, les représentants de la Fédération nationale d'aide aux insuffisants rénaux. Le travail engagé par le ministère devrait permettre de mieux connaître les besoins des patients de dialyse. Cette démarche fera l'objet d'une expérimentation dans quelques régions et s'accompagnera de la mise en oeuvre de dispositifs permettant de s'assurer de la qualité de prise en charge des personnes dialysées. Une meilleure connaissance des types de patients est un préalable indispensable à une amélioration de la prise en charge de l'insuffisance rénale chronique. A cette fin, un système d'information sur l'insuffisance rénale a été mis à l'étude, conformément aux orientations de la politique de santé figurant dans le rapport annexé à la loi du 29 décembre 1999 de financement de la sécurité sociale pour 2000.

### Données clés

**Auteur :** [M. Jean Rigaud](#)

**Circonscription :** Rhône (5<sup>e</sup> circonscription) - Démocratie libérale et indépendants

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 33258

**Rubrique :** Assurance maladie maternité : prestations

**Ministère interrogé :** emploi et solidarité

**Ministère attributaire :** emploi et solidarité

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 26 juillet 1999, page 4497

**Réponse publiée le :** 16 octobre 2000, page 5912